

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS  
ARRONDISSEMENT DE CALAIS  
VILLE DE GUINES

N°26/062

ARRETE DU MAIRE

ADMINISTRATION GENERALE : - *Délégation de fonctions et de signature à  
Monsieur Fabrice PONTHEIU, 5<sup>ème</sup> Adjoint au Maire*

Nous, Eric BUY, Maire de Guînes,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2122-18 qui confère au Maire le pouvoir de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints, à des membres du Conseil Municipal,

Vu la délibération n°4 du 21 mars relative à l'élection des Adjointes au Maire,

Considérant qu'il y a lieu de prendre toutes les dispositions nécessaires au bon fonctionnement de la collectivité

ARRETONS

**Article 1** : - Monsieur Fabrice PONTHEIU, 5<sup>ème</sup> Adjoint, est délégué pour exercer sous notre surveillance et notre responsabilité les fonctions du Maire, dans le domaine **de la vie associative et sportive** et notamment l'animation de la vie associative, le développement et le suivi de la politique sportive.

**Article 2** : - Pour mener à bien sa mission, l'intéressé est autorisé à signer en notre lieu et place tous les actes relatifs à sa délégation, dont les marchés à procédure adaptée, dans les limites fixées par la délibération du 21 mars 2026.

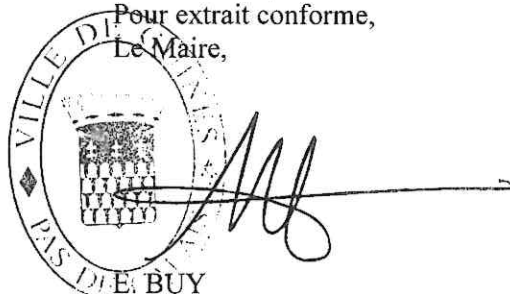
**Article 3** : - En cas d'empêchement ou d'absence, Monsieur Valentin BAILLEUX, suppléera son collègue, dans tous les domaines délégués que ce soit pour les fonctions ou la signature.

**Article 4** : - L'Adjoint délégué a commencé effectivement à exercer les fonctions susvisées le 21 mars 2026.

**Article 5** : - Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Receveur Municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont une ampliation sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Calais et notifiée aux intéressés.

Fait à Guînes, le 24 mars 2026

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



The image shows the official seal of the Municipality of Guînes, Pas-de-Calais. The seal is circular and contains the text 'VILLE DE GUINES' at the top and 'PAS DE CALAIS' at the bottom. In the center is a coat of arms. Overlaid on the seal is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'E. BUY'. Below the signature, the name 'ERIC BUY' is printed in capital letters.